



Négligence lors d'une hospitalisation

Par **margueritte31**, le **25/03/2016 à 13:38**

bonjour

ma mère de 95 a eu plusieurs AIT (avc transitoire) depuis décembre 2015. hier 17 h suite a des problème de tension et de confusion elle est admise au urgence de l'hôpital. 21 h 30 l'interne considère qu'elle va bien et clôture le dossier à 21h30. j'avais demandé qu'il la garde en observation car la tension faisait le yoyo le matin 10 le soir 18...durant les 5 heures qu'elle a passé au urgence la tension était stable, il n'ont pas voulu la garder. je suis rentré chez moi à 21h30 (ma mère vit chez moi) elle devait arrivé en suivant. le service des urgences m'a tel a 4h du matin pour me dire qu'il la ramenée, j'ai essayé de refuser mais rien à faire. pour info a 22h30 ne la voyant pas arrivé j'ai tel ils m'ont répondu "oui oui elle arrive". en décembre 2015 lors de son premier AIT ils avaient également voulu la ramener a 5h j'avais pu résister et finalement il l'avait garder une semaine. donc cette fois ci ils la ramène a 5H du matin, elle était confuse a vomis ...j'ai pensé qu'elle était juste un peu chamboulé et fatigué. Midi j'appelle son médecin traitant car toujours confuse : verdict elle a fait un AVC ...a perdu la fluidité de la parole et est très confuse..quand je l'ai quitté a 21h30 elle allait bien. je suis sure que le fait de la faire sortir d'un hôpital à 5 h du matin a provoquer tout ca. je souhaite remonter les faire a la direction au cadre de service... comment faire